



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 9873

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation des centres d'hebergement et de readaptation sociale. En effet ceux-ci, confrontes a de graves difficultes financieres, sont dans l'incapacite d'assurer convenablement leurs missions. Aussi lui demande-t-il quelles sont les intentions du Gouvernement pour sauvegarder les fonctions sociales essentielles de ces organismes.

## Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, des credits complementaires ont ete prevus dans le cadre du collectif budgetaire de fin d'annee. Par ailleurs, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle vient de remettre ses conclusions qui sont en cours d'examen dans les services du ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville et dans ceux du ministere du budget. Enfin, les repartitions des credits budgetaires prevus par la loi de finances pour 1994 affectes a ces structures pour 1994 sont actuellement a l'etude au sein des services du ministere. Elles tiendront evidemment compte des resultats du rapport des inspections generales afin de reequilibrer et d'harmoniser au mieux les dotations attribuees au niveau departemental de maniere a assurer le fonctionnement normal des etablissements.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9873

**Rubrique :** Centres de conseils et de soins

**Ministère interrogé :** affaires sociales, santé et ville

**Ministère attributaire :** affaires sociales, santé et ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 janvier 1994, page 83

**Réponse publiée le :** 7 février 1994, page 612